

## Communiqué de presse du 15 septembre 2008

### Piraterie : pour une riposte concertée

*Ponant, Drennec, Carré d'as* : marine marchande, pêche, plaisance, la piraterie au large de la Somalie n'épargne ni les navires ni les équipages français. Malgré les mesures de prévention, et malgré la démonstration de force de la Marine nationale pour libérer les otages du *Ponant*, les attaques dans cette zone ne faiblissent pas.

Les pirates se professionnalisent et se dotent de moyens perfectionnés. Ils élargissent ainsi leur rayon d'action. Face à cette menace renforcée, les États des pavillons, comme les États côtiers doivent coopérer pour enrayer la surenchère.

Mise en commun de moyens et renseignement militaire, coopération technique euro-africaine, pourraient constituer un premier maillon de la politique européenne de sécurité défense. Plus généralement, une solution régionale en coopération avec les forces de l'OTAN (organisation du traité de l'Atlantique Nord) pourrait, à l'instar des mesures prises dans le détroit de Malacca, réduire considérablement les actes de piraterie.

L'urgence commande. La présence militaire est dissuasive. Nous le constatons sur le terrain au quotidien. Il est donc indispensable de maintenir et de développer les moyens des marines nationales française et européennes afin d'assurer la sécurité et la liberté de navigation.

Nous, professionnels du monde maritime français, sommes solidairement confrontés à la piraterie dans les eaux internationales. Nous appelons l'État français afin qu'il profite de sa présidence de l'Union européenne pour mettre d'urgence ce sujet à l'ordre du jour, en coopération avec les professionnels (de la zone, de la sûreté et du maritime) et les États concernés, dans le respect du droit international.